



# Calendrier pour les maturités spécialisées orientation Santé et Travail social (valable dès 2024)

Il y a 36 semaines entre le début de la formation en filière de maturité spécialisée (semaine 32) et la remise du travail de maturité spécialisée (semaine 15). Elles comprennent : 3 semaines de cours d'introduction, 24 semaines de stage, 1 semaine de journées d'encadrement, 4 semaines pour la rédaction du travail de maturité spécialisée, 4 semaines « tampon » pour les congés/vacances ou pour les stages qui n'ont pas pu être commencés directement après le cours d'introduction ou les stages qui comprennent des vacances scolaires.

Afin que les élèves puissent également choisir des stages qui suivent le calendrier scolaire (vacances scolaires incluses), les semaines destinées à la rédaction du travail de maturité spécialisée ne sont pas prédéfinies dans le calendrier. Elles sont fixées de manière individuelle pour chaque élève avec l'accord de l'enseignante ou de l'enseignant de l'ECG qui accompagne le travail (dans les limites prescrites). Les dates mentionnées dans le tableau suivant sont valables pour la partie germanophone du canton. Les semaines définies pour les journées d'encadrement sont également valables pour la partie francophone, mais les jours de la semaine sont définis pour chaque année (environ une année avant le début du cours d'introduction). Les autres dates s'appliquent pour les deux parties du canton.

Étape	Délai
Inscription à la filière de maturité spécialisée	15 février
<b>Cours d'introduction de trois semaines</b>	<b>Semaines 32 à 34</b>
<b>Début du stage (24 semaines)</b>	<b>Dès le lundi de la semaine 35, mais au plus tard le lundi de la semaine 37</b>
Journée d'encadrement 1	Semaine 37, vendredi
ECG : saisie dans edubern de la profession / du profil professionnel et de sujets possibles	Semaine 40
Journée d'encadrement 2	Semaine 44, mardi
L'entretien au sujet de la réalisation/question directrice a eu lieu avec l'enseignant·e de l'ECG et avec l'entreprise de stage, remise de la grille Plan de travail et de la question directrice à l'enseignant·e de l'ECG ; Enseignant·e de l'ECG : valide la question directrice, enregistre la question sur edubern	Semaine 46
Journée d'encadrement 3	Semaine 48, mercredi
<b>Remise de l'évaluation formative du stage (qualification intermédiaire) / expert·e principal·e :répartition des expert·e·s et information sur la question directrice</b>	Semaine 49, vendredi
Journée d'encadrement 4	Semaine 3, jeudi
Journée d'encadrement 5 / enseignant·e de l'ECG : prise de contact avec les expert·e·s pour fixer une date	Semaine 10, mardi
<b>Fin du stage</b>	<b>Dès le vendredi de la semaine 9, mais au plus tard le vendredi de la semaine 13</b>
<b>Remise de l'évaluation sommative du stage (qualification finale)</b>	Semaine 13, lundi
<b>Envoi de la décision relative au stage</b>	Semaine 14, jeudi (courrier A)
<b>Remise du travail écrit de maturité spécialisée</b>	<b>Semaine 15, dernier jour ouvrable</b> (courriel et courrier A)
<i>Évaluation par l'expert·e et l'enseignant·e du travail écrit et de la présentation et soutenance</i> <b>Présentations et soutenances</b>	<b>Semaines 18 à 20</b>
Envoi des certificats	Semaine 21
<i>(Remise de la version retravaillée du TM écrit)</i>	<i>Semaine 24</i>
<i>(Présentations orales et soutenances retravaillées)</i>	<i>Semaine 27</i>
<i>(Envoi des certificats des TM retravaillée)</i>	<i>Semaine 28</i>